

Analyses 2008



Vers une paix durable en RDCongo
Lutte contre l'impunité en RDCongo :
l'heure de la vérité ?

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Vers une paix durable en RDCongo

Lutte contre l'impunité en RDCongo : l'heure de la vérité ?

Le contexte

L'impunité est le grand fléau qui ronge la société congolaise. Cette impunité est observée à différents échelons de la société. Cela commence par des faits bénins et va jusqu'aux grands crimes que sont le génocide et les crimes de guerre. Certes, la RDCongo compte amorcer un virage décisif de son histoire vers la reconstruction du pays, mais l'on semble mettre de côté l'aspect de la lutte contre l'impunité nécessaire à toute *réconciliation*, avant de parler de la reconstruction, alors qu'il est de notoriété publique que la RDCongo est parmi les pays où l'on peut facilement découvrir les « fossiles » des guerres et conflits de tous genres. Tous les actes ignobles commis sont jusqu'à aujourd'hui restés sans aucune enquête pour connaître, d'une part les raisons qui ont conduit à la commettre toutes ces exactions, et d'autre part envisager la réparation des préjudices et punir les coupables (bourreaux). Aucune initiative n'a non plus été menée pour dissuader les potentiels bourreaux de continuer leurs agissements. Or, tout cela est nécessaire pour bien asseoir la reconstruction du pays. Cependant à l'allure où vont les choses, on semble taire intentionnellement les faits ayant rompu en un moment de l'histoire la cohésion nationale, ainsi que la paix en RDCongo.

A entendre les opinions qui fusent en dehors des frontières congolaises, nombre de gens pensent à tort qu'avec les multiples accords politiques de paix signés en RDCongo, la paix y est effectivement établie. Mais on semble ignorer l'autre partie du problème : la question de la lutte contre l'impunité qui doit passer par l'éclaircissement des faits et des responsabilités pour que cette paix puisse être véritable et durable.

Le problème

Le problème réside dans les approches adoptées par ceux qui doivent amorcer le virage de la réconciliation dans toutes ses facettes. En effet, plusieurs questions se posent à eux, dont les réponses apportées ne sont pas unanimes à l'heure actuelle : comment réussir à asseoir une paix durable en RDCongo ? Comment arriver à connaître la vérité sur les crimes commis et envisager la réconciliation ? Comment, et à quel moment cette vérité peut-elle éclater ? Quel est le lieu approprié pour ce faire et quelles sont les personnes les mieux à même de relever un tel défi ?

Bref comment envisager la mise au jour de la vérité, étape nécessaire de la lutte contre l'impunité, elle-même nécessaire à la réconciliation ; nombreux sont ceux qui souhaitent la voir prendre racine en RDCongo malgré que le pays soit depuis des décennies la proie de conflits armés ?

Qui a fait quoi ou qui doit faire quoi ?

Les problématiques de la lutte contre l'impunité et de la réconciliation en RD-Congo soulèvent bien des questions parmi lesquelles le souci de connaître : « qui a fait quoi ? ». Cette question ne semble malheureusement pas à l'ordre du jour en RDCongo. La raison majeure en est que certains préfèrent penser que la reconstruction du pays est le point prioritaire par rapport à d'autres points. D'autres disent que les crimes commis, quel que soit leur degré de gravité restent des faits passés et qu'il ne faut pas réveiller de quelque manière que ce soit « le chien endormi ». Nous faisons face ici à des idées qui découragent, des idées

qui conduisent toutes à oublier le passé, à ne chercher ni la justice, ni les réparations, ni la reconnaissance du statut des victimes et de leur droit à voir leur cause entendue.

Mais d'autres opinions, cette fois-ci les plus largement répandues, affirment que si la vérité sera nécessaire un jour prochain, il n'est pas envisageable de parler de la vérité des faits en ce moment, car les présumés auteurs de toutes ces exactions commises en RD-Congo sont malheureusement pour le moment plus forts que les institutions étatiques établies. Il serait donc illusoire de parler de réconciliation en ce moment. Cette pensée est renchériée en ceci qu'il sera, toujours selon cette opinion, difficile d'assurer un espace bien sécurisé à ceux qui seront appelés à témoigner, ainsi que la garantie pour eux d'être pris au sérieux.

Une autre opinion dira tout simplement qu'il faut attendre que la justice soit établie et qu'elle fasse son travail et les masques tomberont (c'est vrai mais l'on ignore que l'éclaircissement des faits, et donc l'établissement de la vérité est nécessaire au travail de la justice).

Des tentatives pour connaître la vérité des faits commis pendant les deux dernières guerres de la RDCongo avaient déjà été amorcées en 2002-2003, lors de la mise sur pied d'une Commission Vérité Réconciliation (CVR), pendant la période de la transition. Mais en considérant le travail réalisé par cette Commission, on constate malheureusement que le bilan a été largement négatif, si l'on considère le degré de gravité des actes criminels investigués et le fait que la CVR a été incapable de les rendre publics. De plus, du peu de faits rapportés par cette Commission (d'un degré de gravité inférieur par rapport à d'autres beaucoup plus graves) la justice ne s'est pas servie pour poursuivre les auteurs cités dans les rapports. Pourtant cela aurait pu jouer un important rôle de prévention. La preuve en est que les « dinosaures » cités dans les rapports de la CVR de l'époque et censés répondre judiciairement de leurs actes, sont mieux positionnés qu'avant dans les institutions du pays. De ce fait, il est devenu impossible de les poursuivre judiciairement.

A coté de la fameuse CVR, la RDCongo a connu aussi des Commissions thématiques de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Le bilan était le même, avec la particularité d'avoir été entaché de corruption, mais ces commissions étaient l'émanation de ces mêmes dinosaures. En RDCongo, on a d'ailleurs l'impression que toutes ces structures s'occupaient plus des faits bénins que des cas tels que les crimes graves commis, ou même les cas de pillage des ressources naturelles et la question des contrats léonins.

La vérité des faits, quand ?

La vérité nécessite aussi qu'on prenne en compte la question du temps, c'est-à-dire le moment propice pour la faire éclater au grand jour. Ici, nous considérons en fait la vérité qui devra jouer le rôle de « guérir » et non *d'attiser le feu ou bien la haine* soit entre le bourreau et la victime, soit entre deux communautés ethniques qui à un moment de l'histoire se sont déchirées. Cela pousse à faire dire à une certaine opinion que « toute vérité n'est pas bonne à dire » évidemment, si l'on a mal choisi le moment de la dire. C'est exactement le cas de certains faits encore frais tant sur le terrain que dans l'esprit des gens.

En effet, les expériences montrent que dans certains États où il y a eu commission de crimes graves tels que le génocide, on s'est précipité pour amorcer l'étape de la réconciliation en commençant, à tort peut-être, par la mise au jour de la vérité avant d'aborder l'aspect de la justice et de la reconstruction du pays. C'est vrai que la connaissance de la vérité des faits doit, dans une certaine mesure, précéder le travail de la justice car la justice s'en inspirera.

Peut-être s'y sont-ils mal pris, car peu de temps après la commission de ces crimes, l'État diffusait à longueur de journée, le film, des images encore fraîches de tueries, de moments douloureux de l'histoire. Des images qui choquent, où l'on arrive facilement à reconnaître le bourreau en pleine action et encore vivant. La conséquence en est que les citoyens ne sont plus prêts à **pardonner** car les cerveaux sont traumatisés, troublés...La vengeance hante les esprits. *Nous avons posé des questions directes à certains militaires adultes, mais surtout aux enfants-soldats qui nous ont confirmé sans rire que s'ils portent des armes aujourd'hui c'est pour venger les leurs, dont les preuves des mauvais traitements reçus sont en fait montrées dans les images qu'on ne cesse de diffuser.* Ces images, montrées trop tôt, attisent la haine et ne facilitent vraiment pas le pardon ou l'apaisement des cœurs qui contribuent à amener la réconciliation à bon port.

Par contre en RDCongo, la situation semble plutôt contraire en ce que la vérité dévoilée n'a jamais été « vraie », quand elle n'est pas tout simplement enterrée (oblitération du passé). Si toutefois, des parcelles de vérité surgissent, elles n'ont jamais été suivies de la justice qui devrait punir le coupable et réparer le préjudice subi. Au contraire, on observe qu'on préfère taire expressément un conflit. Faut-il alors ne plus faire éclater au grand jour la vérité par peur de retomber dans la haine ? Nous pensons que non ! Si nous faisons ces analyses c'est pour mettre en garde les populations congolaises des éventuels dangers que leur font courir la soif de certains de connaître la vérité, et ce afin de mieux asseoir une vraie réconciliation en RDCongo.

Les cas prioritaires (ou les stratégies pour dévoiler la vérité)

Il ne s'agit donc pas pour nous d'esquiver la vérité ou de donner une cause de justification sur le silence coupable que nos institutions ont toujours manifesté lorsqu'il s'agit de faire éclater la vérité des faits. Mais c'est leur rappeler que « gouverner c'est prévoir » et « l'homme prudent voit le mal de loin ». Nous cherchons à éviter une réconciliation piégée et précipitée qui risque de nous replonger à nouveau dans ce chapelet de conflits, comme c'est le cas aujourd'hui.

Notre point de vue face à cette problématique est de classer selon le cas, selon son degré de gravité et de l'opportunité (mieux dire les chances de réussite qu'offre un cas donné par rapport à un temps donné) d'un aboutissement heureux. Par exemple, si l'on pouvait en ce moment recréer des CVR non pas à la manière et selon la vision des politiciens d'antan, mais que la société civile congolaise monte une CVR réellement apolitique et que celle-ci s'efforce de faire éclater la vérité des faits, en commençant bien sûr par les faits oubliés et qu'on fait taire et oublier, mais qui datent de longtemps, donc commencer par des faits très anciens et remonter petit-à-petit aux faits présents. Cela aura comme conséquence de préparer en douceur les cas présents et leurs solutions. Bref un **travail rétroactif** de la CVR.

Des exemples

Si l'on essayait une fois de plus de parler des cas de détournements (biens mal acquis de 1990 par exemple), des pillages des ressources naturelles et de leurs auteurs, de la signature des contrats léonins, des résultats des fameuses enquêtes sur les nombreux crashes d'avions dans le pays qui n'ont jamais été connus. C'est devenu comme un slogan dans la bouche des autorités, après un fait malheureux, celles-ci se limitent à apaiser les esprits en promettant en vain des enquêtes pour faire éclater la vérité, mais aucune suite n'est jamais donnée.

Mais pour des cas pendants devant la justice, tels que les meurtres, assassinats à grande échelle (comme c'est le cas à l'Est de la RDCongo avec le dossier de l'assassinat de Mr Prigogine NGEZAYO¹ à Goma), il est plus que temps que la vérité soit connue, car ces cas isolés ne nécessitent pas la création d'une CVR. Il est des cas qui nécessitent la présence des CVR mais d'autres non. Certaines vérités doivent être connues rapidement, pour d'autres, une préparation de la population est nécessaire.

Anne-Sylvie Berck,
Chargée de projets à Justice et Paix,

Jules MBOKANI MATHE,
Chercheur et Formateur en droits de l'Homme au CREDDHO,
Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme,
Goma (Nord Kivu).

Octobre 2008.

¹ Homme d'affaire et propriétaire terrien de Goma, fils d'une Tutsie et du frère du prix Nobel de chimie (1978) belge Ilya Prigogine, assassiné le 13 mars 2008 près de son domicile. Albert Ngezayo était surtout connu pour sa lutte en faveur de la faune et de la flore de l'Est du Congo et en particulier du parc naturel des Virunga. Cet assassinat non élucidé a contribué à accroître le climat de tension extrême qui régnait déjà à Goma à cette époque de l'année. Voir : La Libre, Marie-France Cros : http://www.lalibre.be/index.php?view=article&art_id=408236 et Colette Braeckman : <http://blogs.lesoir.be/colette-braeckman/2008/03/26/albert-ngezayo-pour-une-enquete-independante/>